

<https://ricochets.cc/QUAND-LA-MAIRIE-DE-DIE-VEUT-BETONNER-AU-PROFIT-D-UNE-ENTREPRISE-D-IMPORT-EXPORT.html>



# QUAND LA MAIRIE DE DIE VEUT BÉTONNER AU PROFIT D'UNE ENTREPRISE D'IMPORT-EXPORT



- Les Articles -

Publication date: mercredi 24 février 2021

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

---

**La mairie de Die révisé son Plan Local d'Urbanisme (PLU pour les intimes) et la lecture fastidieuse des documents soumis à enquête publique nous révèle de bien tristes choses : urbanisation accrue, déclassé de forêts protégées, suppression de zones agricoles ... et, cerise sur le gâteau, cadeau de 2,5 hectares de terres agricoles à une entreprise d'import-export de plantes médicinales.**

Les intentions écologiques et sociales de l'équipe municipale n'étaient que du vent

Si l'on se doutait déjà que les intentions écologiques et sociales de l'équipe municipale n'étaient que du vent, et que ni la molle Bizouard (maire), ni le fumeux Sicard (adjoint à l'urbanisme), ni la pitoyable Duretail (adjointe à la biodiversité) ne se souciaient de préserver la biodiversité et la ruralité de cette commune, il est de bon droit de se demander dans quel contexte tout ce beau monde s'agenouille devant une des plus grosses entreprises du coin.

La plaine de Chamarges se situe à l'ouest de la zone urbaine, et compte parmi les (dernières) terres plates, fertiles de la plaine de Die, où travaille plusieurs paysans (céréales, fourrage, noyers, ...). A l'heure où le nombre et la condition des petits paysans décroît dramatiquement, la mairie semble davantage attachée au béton qu'à l'autonomie alimentaire. Comble du paradoxe, l'adjointe à la biodiversité est venu pavaner lors d'une conférence payante sur « mieux manger demain » lors des rencontres de l'écologie. Greenwashing, quand tu nous tiens ...

Ces champs, prés, espaces boisés, haies et ruisseaux abritent aussi une flore et une faune riche. Onze espèces messicoles inscrites dans le plan national d'action, deux espèces d'orchidées et neuf espèces d'oiseaux protégées sont présentes sur ce site. Et une espèce hautement protégée (arrêté national de 1985) est largement présente sur ces terres (plus de mille individus) : la Tulipe sauvage. Cette espèce est liée avec les pratiques culturelles d'une petite agriculture biologique : labour léger, absence de pesticides ; elle est un bon indicateur d'une santé des écosystèmes agricoles. Mais, par une opération de passe-passe, cette espèce a disparu de la zone à urbaniser, alors même qu'elle avait été répertoriée à maintes reprises par le conservatoire botanique national, autorité scientifique de renom.

Pour compenser la bétonisation et donc l'imperméabilisation des terres liées à l'agrandissement de cette entreprise, la collectivité souhaite donc procéder à la création d'un bassin de rétention sur les terres publiques, qui entraînera de facto la disparition de la Tulipe sauvage et des autres espèces végétales et animales. Les documents du PLU tentent de nous rassurer en nous disant que l'espèce n'est pas présente sur cette parcelle, sur la foi d'une expertise d'une association locale, et dont la probité reste à démontrer. Or, des naturalistes locaux ont menés leur contre-expertise et ont découvert que l'espèce est bien présente, avec une population importante.

Il faut également se remémorer les précédentes destructions de Tulipes sauvages sur cette commune, et les mesures compensatoires qui ont été mises en oeuvre se soldent par un échec cuisant : 22% de reprise des bulbes et 3% de floraison, c'est largement insuffisant pour se targuer d'assurer la pérennité de l'espèce. Qui plus est, l'entreprise qui devait assurer la transplantation n'a pas respecté le protocole et a été mise en demeure par le DDT en 2010, classé sans suites, allez savoir pourquoi ...

Nous attendons toujours un débat public et une concertation

L'équipe municipale, lors de sa campagne électorale en juin dernier, nous avait promis d'être participative et citoyenne, nous attendons toujours un débat public et une concertation sur ces sujets. Il est vrai qu'elle n'est pas aidée en cela car elle a confié la révision de son PLU à la communauté de communes du Diois, qui s'attelle ardemment à servir sur un plateau les plus belles terres aux entreprises les plus néfastes au point de vue écologique et social, et les plus rentables au niveau économique, à une époque où quantité de petits entrepreneurs sont en

## **QUAND LA MAIRIE DE DIE VEUT BÉTONNER AU PROFIT D'UNE ENTREPRISE D'IMPORT-EXPORT**

faillite. Les barons Matheron (président de la CCD) et Tourenge (adjoint à l'urbanisme), grands adoreurs du bitume et du béton ont même l'affront de se servir du journal communautaire pour faire l'éloge des grosses entreprises d'import-export de plantes médicinales, sans citer une seule fois les nombreuses productrices et cueilleuses du Diois, qui oeuvrent pourtant de longue date pour nous fournir des plantes de qualité et constituent les vraies actrices de ce secteur.

Quand cessera cette mascarade ? L'urgence écologique, sociale et agricole est là, et nos plantureux élus, tous membres de la superfétatoire Biovallée l'auraient-ils oublié ?